

Communauté de Communes



Christophe GILLES
Vice-président en charge de la commission
« Déchets ménagers et SPANC »

A

Mesdames et Messieurs les hébergeurs
touristiques du territoire

La Haye, le 2 juin 2021

Objet : Collecte des déchets en période estivale
Affaire suivie par Marine FERMEY-PARIS (02 33 45 50 50)

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes organise la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers sur son territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2020, pour faciliter le tri de chacun, de nouvelles modalités de collecte ont été mises en place. Aussi, les ordures ménagères sont collectées en sac gris transparent et les déchets recyclables en sac jaune au plus près des habitations. Le tri a également été simplifié grâce à l'extension des consignes de tri : tous les papiers se recyclent et tous les emballages se trient !

En tant que propriétaire d'une habitation touristique, vous êtes amenés à recevoir de nombreux touristes, venant de territoires plus ou moins éloignés du nôtre. Les modalités locales de collecte des déchets peuvent différer de celles de leur lieu de résidence. Aussi, nous vous invitons à mettre à leur disposition toutes les informations nécessaires à une bonne gestion de leurs déchets. Différents outils (guide, réglette, mémo-tri...) sont disponibles en français et en anglais sur demande aux pôles de la Communauté de Communes et sur notre site internet.

Concernant la collecte, nous vous invitons à vous rapprocher rapidement de votre mairie ou des pôles de proximité de la Communauté de Communes afin de vous fournir en sacs gris transparents et en sacs jaunes et mettre ces derniers à disposition de vos locataires. Nous vous conseillons également de consulter en amont le calendrier de collecte de votre commune pour connaître le jour de ramassage des déchets. Par ailleurs, il est conseillé de disposer d'un bac dédié à une couleur de sacs, voire de deux bacs pour y disposer chaque couleur de sacs, afin de faciliter la prise en charge des déchets par le service de collecte.

Si vous souhaitez davantage d'information, le service déchets reste à votre disposition et est disponible par téléphone, par mail ou au pôle de Lessay.

Comptant sur votre participation,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Vice-président


Christophe


Copie : Office de tourisme ; Mairies du territoire